

BTS commerce international à référentiel commun européen

Brevet de technicien supérieur

Niveau III (Bac + 2)

Niveau européen 5 : Savoirs étendus, spécialisés,
factuels et théoriques

[Code Certif Info N°55086]



Descriptif, Objectif et Programme

Descriptif

Acheter et vendre à l'étranger sont les compétences de base des titulaires de ce BTS : ils sont à même de prospecter, d'élaborer des offres, de participer aux négociations et d'assurer le suivi administratif et commercial des échanges. Enfin, ils savent établir des relations commerciales durables.

Objectif

Le titulaire de ce BTS est un professionnel de l'import-export travaillant généralement pour une société de négoce, une entreprise industrielle ou commerciale, voire un organisme de conseil et d'appui (CCI, collectivités territoriales, etc.). Il assure une veille permanente sur les marchés étrangers, prospecte à l'achat et à la vente, élabore des offres, vend et participe au processus de négociation. Il assure le suivi administratif et commercial des ventes et des achats et coordonne les services support et les prestataires extérieurs. Travaillant dans un contexte pluriculturel, il maîtrise au moins deux langues dont l'anglais, utilise les technologies de l'information et de la communication et se déplace fréquemment à l'étranger. D'abord assistant commercial, il peut prétendre, après quelques années d'expérience, à un emploi de commercial export, de chargé de mission à l'international, de chef de produit, d'acheteur international, de responsable de zone, etc.

Programme

Attention : à partir de la rentrée 2011, l'enseignement en BTS Commerce International se fait sous forme de modules, ce qui implique un emploi du temps fluctuant sur l'année

En plus des enseignements généraux (culture générale et expression, deux langues vivantes

obligatoires, économie, droit et management des entreprises), la formation comporte des enseignements professionnels :

- Etude et veille des marchés étrangers (216 h annuelles, 14 ECTS) : marketing international (démarche marketing, structure et fonctionnement d'un marché, plan marketing, veille, études de marchés, statistiques descriptives, communication écrite (en relation avec la LV2), environnement géopolitique, approche des différents cadres juridiques internationaux), diagnostic des marchés étrangers (diagnostic export, stratégie d'internationalisation, réseaux de soutien à l'internationalisation).
- Informatique commerciale (108 h annuelles, 6 ECTS) : le système d'information et technologies de l'information, techniques de recherche d'informations, utilisations des logiciels bureautiques, outils de communication électronique, base de données, protection des données.
- Prospection et suivi de clientèle (288 h annuelles, 10 ECTS) : méthodologie de la prospection à l'international (concept et particularités du marketing international, segmentation, ciblage, positionnement, prospection internationale, politique d'offre à l'international, politique de présence à l'étranger, politique de communication internationale, communication interpersonnelle, protection internationale de la propriété intellectuelle), mise en oeuvre et suivi de la prospection à l'international (élément d'appréciation de la valeur d'un partenaire, éléments de suivi de l'activité commerciale, contrats de distribution à l'international, communication de groupe, concepts de base de l'analyse interculturelle, communication et négociation interculturelle (en relation avec la LV2), culture et pratique managériales).
- Négociation vente (180 h annuelles, 10 ECTS) : élaboration d'une offre commerciale à l'export (éléments constitutifs du prix, présentation de l'offre), négociation vente à l'export (techniques de négociation, contrats commerciaux internationaux).
- Montage des opérations d'import-export (198 h annuelles, 12 ECTS) : transport logistique (logistique, Incoterms, modes de transport, opérations intra-communautaires, opérations avec les pays tiers, gestion des risques, cadre juridique du transport international), financements à l'international (instruments et techniques de paiement, mode de financement des opérations courantes, gestion des risques), les achats à l'import (fonction achat, internationalisation des achats et sourcing, préparation de la négociation achat, outils de suivi des achats).
- Gestion documentaire des activités d'import export et suivi des activités support (36 h annuelles, 8 ECTS) : principes et enjeux de la gestion documentaire à l'international, composantes de la chaîne documentaire, enjeux de la dématérialisation des documents, fonctionnalités de logiciels de gestion export.

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 12 semaines minimum. La première période se déroule en fin de première année sur une durée minimale de 8 semaines dont 4 semaines au minimum à l'étranger (spécificité propre à ce BTS) de préférence dans un pays non francophone. Le ou les stages de première année doivent permettre de développer les compétences relatives à la prospection clientèle. La deuxième période de stage se déroule en cours de deuxième année sur une période de 4 semaines minimum. Il s'effectue en France ou à l'étranger, obligatoirement dans une entreprise réalisant des opérations de commerce international (importation, exportation,

dédouanement, transport et logistique, techniques bancaires) permettant entre autres de travailler sur une chaîne documentaire. Les périodes en entreprise servent de support direct à deux épreuves professionnelles : E51 prospection et suivi de clientèle et E62 conduite des opérations import et export.

Une des caractéristiques de ce diplôme est de permettre aux étudiants de suivre une partie de leur formation dans les pays partenaires européens (Espagne, Grèce, Italie, Pays-bas, Portugal, Roumanie, Slovénie et Suisse) grâce à un référentiel commun qui leur permet d'obtenir un diplôme reconnu dans tous ces pays.

Modules

Épreuve / Unité (EU) - 01. Culture générale et expression

Épreuve / Unité (EU) - 02. Langues vivantes étrangères

Épreuve / Unité (EU) - 02.1 Langue vivante étrangère A

Épreuve / Unité (EU) - 02.2 Langue vivante étrangère B

Épreuve / Unité (EU) - 03. Environnement juridique et économique

Épreuve / Unité (EU) - 03.1 Économie et droit

Épreuve / Unité (EU) - 03.2 Management des entreprises

Épreuve / Unité (EU) - 04. Études et veille commerciales

Épreuve / Unité (EU) - 04.1 Analyse diagnostique des marchés étrangers

Épreuve / Unité (EU) - 04.2 Exploitation du système d'information

Épreuve / Unité (EU) - 05. Vente à l'export

Épreuve / Unité (EU) - 05.1 Prospection et suivi de clientèle

Épreuve / Unité (EU) - 05.2 Négociation vente en langue vivante étrangère

Épreuve / Unité (EU) - 06. Gestion des opérations d'import-export

Épreuve / Unité (EU) - 06.1 Montage des opérations d'import-export

Épreuve / Unité (EU) - 06.2 Conduite des opérations d'import-export

Unité de formation (UF) - 01. Culture générale et expression

Unité de formation (UF) - 02.1 Langue vivante A

Unité de formation (UF) - 02.2 Langue vivante B

Unité de formation (UF) - 03.1 Économie et droit

Unité de formation (UF) - 03.2 Management des entreprises

Unité de formation (UF) - 04.1 Étude et veille des marchés étrangers

Unité de formation (UF) - 04.2 Informatique commerciale

Unité de formation (UF) - 05.1 Prospection et suivi de clientèle

Unité de formation (UF) - 05.2 Négociation-vente

Unité de formation (UF) - 06.1 Montage des opérations d'import-export

Unité de formation (UF) - 06.2 Gestion documentaire des activités d'import-export et suivi des activités support

Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) - 01. Langue vivante

Poursuite d'études

Le BTS a pour objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en licence professionnelle dans le secteur du commerce internationale, en licence (L3 en économie-gestion, sciences de gestion ou AES), en école spécialisée ou en école supérieure de commerce et de gestion par le biais des admissions parallèles, nombreuses sont celles proposant une spécialisation en commerce international.

Débouchés

Les débouchés :

Le titulaire du BTS commerce international travaille principalement dans des sociétés de négoce (sociétés d'import-export, distributeurs, grossistes...) y compris des entreprises de commerce électronique, dans des entreprises industrielles et commerciales notamment des PME-PMI, des prestataires de services (transporteurs, transitaires, banques, assurances...), des organismes de conseil et d'appui (chambres de commerce et d'industrie, collectivités territoriales) ou des sociétés de services d'accompagnement à l'international. Il exerce son activité auprès de la clientèle internationale de l'entreprise, de ses fournisseurs et des prestataires de services agissant dans le cadre des activités à l'international.

Les objectifs :

Le BTS commerce international forme des professionnels de l'import-export. Au cours de sa formation, l'élève apprend à mener une veille commerciale (recherche documentaire) sur les marchés étrangers en s'assurant de la pertinence et de la fiabilité des informations. Il est initié aux études de marché, aux statistiques descriptives et aux cadres juridiques internationaux lui permettant d'analyser, de sélectionner l'information commerciale et de repérer les contraintes réglementaires sur les marchés étrangers. La synthèse des informations lui permet d'établir un diagnostic export et de préparer la prise de décision commerciale.

Par ailleurs, il est formé à la prospection commerciale en intégrant les caractéristiques spécifiques des marchés cibles (adaptation d'un produit en tenant compte des réglementations locales, des habitudes culturelles etc.). Il est capable de développer un portefeuille clients et de gérer des relations clients dans un contexte pluriculturel.

Il apprend à négocier et conclure un contrat de vente dans un contexte juridique, linguistique et culturel étranger ; sa formation en langue lui permettant de conduire un entretien de vente en langue étrangère.

Outre la vente à l'export, la formation porte également sur la fonction achat à l'import. L'élève sait identifier et sélectionner les fournisseurs potentiels, organiser la relation avec le fournisseur, participer au processus de négociation et assurer le suivi des achats.

Enfin, il maîtrise toutes les procédures d'exportation et d'importation (douanières, fiscales, financières, logistiques et assurances) permettant l'organisation du transport logistique, le

Autres informations

RNCP

Inscrit de droit Fiche n° 4934

<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/4934>

Certificateur

Ministère de l'éducation nationale

Valideur

Ministère de l'éducation nationale

Pour en savoir plus

<https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/c094.html>

Ce titre remplace

BTS commerce international (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-52842.html>)

Session de l'examen

Année de la première session	Année de la dernière session
2009	Information non communiquée

Domaine(s) de formation

34254 : Commerce international

Lien(s) vers les métiers (ROME)

D1402 : Relation commerciale grands comptes et entreprises

Groupes formation emploi (GFE)

Q : Commerce

Domaine de spécialité (NSF)

312 : Négociation et vente

Accessibilité

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Eligibilité au Compte Personnel de Formation (CPF)

Identifiant CPF	Début de validité	Fin de validité
240037	02/01/2019	Information non communiquée

Textes officiels

[Arrêté du 24/07/2007](#)

Publication : 10/08/2007

Descriptif : La dernière session du brevet de technicien supérieur « commerce international à référentiel commun européen » organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 3 septembre 1997 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « commerce international » aura lieu en 2008

Code NOR : ESRS0760610A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ESRS0760610A>

Création : Oui

[Arrêté du 10/04/2008](#)

Publication : 30/04/2008

Descriptif : Arrêté du 10 avril 2008 modifiant les arrêtés portant définition et fixant les conditions de délivrance de certaines spécialités de brevet de technicien supérieur

Code NOR : ESRS0807875A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ESRS0807875A>

Modification : Oui

[Arrêté du 24/07/2008](#)

Publication : 15/08/2008

Descriptif : Arrêté du 24 juillet 2008 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2007 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « commerce international à référentiel commun européen »

Code NOR : ESRS0817466A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ESRS0817466A>

Modification : Oui

[Arrêté du 08/04/2009](#)

Publication : 02/05/2009

Descriptif : Arrêté du 8 avril 2009 modifiant les arrêtés portant définition et fixant les conditions de délivrance de certaines spécialités de brevet de technicien supérieur

Code NOR : ESRS0906076A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ESRS0906076A>

Modification : Oui

[Arrêté du 23/09/2009](#)

Publication : 14/10/2009

Descriptif : Arrêté du 23 septembre 2009 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « commerce international à référentiel commun européen »

Code NOR : ESRS0921720A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ESRS0921720A>

Modification : Oui

[Arrêté du 28/10/2010](#)

Publication : 25/11/2010

Descriptif : Arrêté du 28 octobre 2010 modifiant les arrêtés portant définition et fixant les conditions de délivrance de certaines spécialités de brevet de technicien supérieur

Code NOR : ESRS1025207A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ESRS1025207A>

Modification : Oui

[Arrêté du 26/04/2011](#)

Publication : 18/05/2011

Descriptif : Arrêté du 26 avril 2011 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « commerce international à référentiel commun européen ».

Code NOR : ESRS1108814A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ESRS1108814A>

Modification : Oui

[Arrêté du 10/10/2011](#)

Publication : 04/11/2011

Descriptif : Arrêté du 10 octobre 2011 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « commerce international à référentiel commun européen »

Code NOR : ESRS1115838A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ESRS1115838A>

Modification : Oui

[Arrêté du 06/02/2012](#)

Publication : 25/02/2012

Descriptif : Arrêté du 6 février 2012 modifiant les arrêtés portant définition et fixant les conditions de délivrance de certaines spécialités de brevet de technicien supérieur.

Code NOR : ESRS1202467A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ESRS1202467A>

Modification : Oui

[Arrêté du 22/06/2012](#)

Publication : 12/07/2012

Descriptif : Arrêté du 22 juin 2012 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « commerce international à référentiel commun européen »

Code NOR : ESRS1225722A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ESRS1225722A>

Modification : Oui

[Arrêté du 19/11/2013](#)

Publication : 30/11/2013

Descriptif : Arrêté du 19 novembre 2013 modifiant l'arrêté du 6 janvier 1995 modifié relatif aux baccalauréats professionnels concernés par le concours général des métiers.

Code NOR : MENE1328408A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE1328408A>

Modification : Oui

Informations mises à jour le 17/11/2011 par Certif Info.

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-55086.html>

